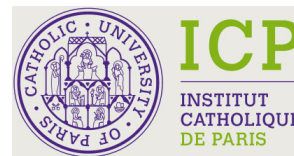


Licence canonique en Droit canonique



Présentation

La Faculté de Droit canonique, latin ou oriental, a pour but de cultiver et de promouvoir les disciplines canoniques à la lumière de la loi évangélique, et d'en instruire à fond les étudiants, pour qu'ils soient formés à la recherche et à l'enseignement et soient également capables d'assumer des charges ecclésiastiques particulières.

La Licence canonique en Droit canonique "est consacré à une étude plus approfondie de l'ordonnement canonique dans toutes ses expressions normatives, jurisprudentielles, doctrinales et pratiques, et principalement des Codes de l'Église latine ou des Églises Orientales à travers l'étude complète de ses sources, tant magistérielles que disciplinaires, auquel on ajoutera l'étude des matières affines (*Veritatis gaudium*, art. 78).

Enjeux

Le programme de la Licence canonique en Droit canonique comprend l'étude : de toutes les parties du Code de Droit canonique (C.I.C. 1983), et des autres lois canoniques en vigueur ; des disciplines connexes : Théologie du Droit canonique, Philosophie du Droit, Institutions de Droit romain, éléments de Droit civil, histoire des institutions canoniques, histoire des sources du Droit canonique, rapports entre l'Eglise et la société civile, pratique canonique administrative et judiciaire ; d'une introduction au Code des canons des Eglises orientales ; de la langue latine.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Pour être admis en Licence canonique en Droit canonique, l'étudiant doit être titulaire du Baccalauréat en Théologie ou d'une formation en Philosophie et Théologie de niveau 1er cycle, jugée équivalente par une commission de la Faculté.

Pour préparer une Licence canonique en Droit canonique, l'étudiant doit avoir :

- soit obtenu le Baccalauréat canonique en Théologie ;
- soit validé une propédeutique ;
- soit obtenu une équivalence de la Commission d'équivalence de la Faculté de Droit canonique sur présentation d'un dossier. Cette équivalence peut être totale ou partielle. Si l'étudiant a obtenu une équivalence partielle, il doit suivre une partie de la Propédeutique.

Durée de la formation

6 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac + 5

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein
- Temps aménagé

Modalités

- Présentiel
- Partiellement à distance

Coût de la formation

Entre 4.400 € et 2.5800 € à temps complet

Candidature

Modalités de candidature

Procédure d'admission : sur titre, dossier et en fonction d'un entretien avec le Directeur du 2ème cycle de la Faculté.

Le dossier se compose :

- Curriculum vitae,
- Lettre de motivation
- Copie du baccalauréat en Théologie ou des résultats pouvant donner une équivalence (notes de philosophie et théologie) ;
- Pour les clercs : autorisation de l'Ordinaire.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

L'obtention de la Licence canonique en Droit canonique permet, sous certaines conditions, d'exercer certaines fonctions dans l'Eglise.

Poursuites d'études

L'obtention de la Licence canonique en Droit canonique permet de poursuivre ses études en troisième cycle et de préparer un Doctorat canonique en Droit canonique.

Programme

Les cours se déroulent du mercredi au vendredi soir. Pour le détail des heures de cours, n'hésitez pas à télécharger le dépliant.



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté Droit Canonique
21 rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
France